



## Vol probleme avec employeur que fair svp urgent urgent

Par **Ilyly384**, le **30/09/2009** à **23:18**

Bonjour,

mon frere a commis un vol dans la boutique ou il travail, les patrons lui ont demandé de rembourser et de demissionné,il ne veulent pas le licencié.

mon frere a fini par accepté de demissionné et remboursé. le souci c est qu il ne s entende pas sur le montant mon frere a pris un peu moins de 200€ (180€ exactement). le patron lui dit que c est +, sans pouvoir le prouver.

mon frere a reellement pris 180€, eux refusent les 180€ en veulent davantage, ils l onmenacé de porté plainte, de le mettre dans la "merde" sil reflechissez pas bien au montant (le revoir a la hausse).

il lui ont dit qu il ont fait appel aux gendarme qu actuellement il detail ses comptes qu il ont vu d enorme somme d espee déposé sur son compte.....

en l espace d un jour il ont pu faire tout cela.

il en est vraiment rien de tout cela, mon frere a 1 second emploi es c est le seul virement qu il recoit.....bref que des mesonges

la boutique dans laquell il travail tout du moins ses patrons ont une tres mauvaise gestion, il se servent dans la caisse, leur comptable n as pas ete payé depuis des mois ....

ce qu il redoute c est qu il lui collent tout leur deficite sur le dos.

des conseils s il vous plait que peut il faire comment faire pour qu il sorte de cette mauvaise passade??

desolé pour les fautes j espere que vous m avaient comprise.

Par **jeetendra**, le **01/10/2009** à **09:20**

[fluo]CDAD de l'Isere[/fluo]

Place Saint-André

38026 Grenoble

04 76 59 41 41

[fluo]Maison de l'Avocat[/fluo]

45 Rue Pierre Semard - 38026 GRENOBLE

ou 3 passage de la République

Tél. 04 76 15 10 36 (secrétariat)

bonjour, c'est du sérieux cette affaire, que votre frère prenne contact avec le CDAD à Grenoble ou la Maison de l'Avocat pour voir un avocat rapidement, courage à vous, cordialement.